

Modèles de rôle dans l'agriculture

La flexibilité dans le partage des rôles améliore les perspectives d'avenir des exploitations agricoles familiales

Ruth Rossier, Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles (FAT), Tänikon, CH-8356 Ettenhausen

L'objet de la recherche est l'étude du partage des rôles entre femmes et hommes dans l'agriculture. A partir de l'exemple de sept familles paysannes, divers modèles de rôle sont comparés. La nouveauté consiste à remettre en question non seulement les rôles des femmes, mais aussi les rôles des hommes. La recherche analyse également les conséquences tant au niveau de la famille qu'au niveau de l'exploitation agricole familiale. L'étude montre, entre autres, qu'un partage rigide des rôles entre les sexes limite les options de développement de l'exploitation, car la marge de manœuvre n'est pas épuisée, tandis que les modèles de rôle avec un partage flexible des rôles permettent de pouvoir profiter pleinement du potentiel de développement présent à l'intérieur de la famille ainsi que de l'exploiter.

Problématique

Ces dernières années on exige des familles paysannes un effort particulier au niveau de la flexibilité, car à partir des années 90 les conditions cadre de l'agriculture avec l'introduction des paiements directs et la mise en place des différentes réformes agraires (PA 2002 et 2007) ont énormément changé. Dans ce contexte, la FAT a étudié le schème de décision et l'orientation des actions des familles paysannes en tenant compte des options de développement de l'exploitation. Les résultats reposent, au niveau de la méthode, sur un dépouillement analytique d'entretiens sur l'historique familial et de l'exploitation des familles paysannes (Hildenbrand 1999). Suite à cette étude, il en résulte

l'hypothèse, que le concept de famille de la famille paysanne influence de façon déterminante les stratégies de développement de l'exploitation (Rossier 2001). Le concept de famille se définit à travers l'orientation des actions (concept d'exploitation, continuité de l'exploitation), les intérêts (potentiel d'innovation), les capacités (potentiel de formation) et l'organisation du travail (partage des rôles) à l'intérieur de la famille. L'organisation entre femmes et hommes sur l'exploitation agricole familiale se révèle comme un des éléments les plus importants du concept de famille. Le partage des rôles est aussi un indicateur de la flexibilité de la famille paysanne pour l'évaluation des options de développement d'une exploitation agricole familiale. Cette publication traite donc de façon approfondie des modèles de rôle dans l'agriculture et analyse la relation avec l'exploitation agricole familiale.



Fig. 1: En Suisse, les exploitations agricoles familiales peuvent souvent compter sur une tradition centenaire avec trois, quatre générations (L'agriculture en 1900).

Contenu	Page
Problématique	1
Etude de cas	2-10
Conclusions	10

Etude de cas

A partir de l'exemple de sept cas pratiques de familles paysannes, des modèles de rôle dans l'agriculture et leurs influences sur les options de développement de l'exploitation ont été analysés. Le choix des cas a été déterminé par la proximité respectivement la distance par rapport au partage traditionnel des rôles dans le milieu agricole, où l'homme, en tant que chef d'exploitation, s'occupe de la gestion de l'exploitation, et la femme est responsable du ménage et de l'éducation des enfants et en même temps aide à l'exploitation en cas de nécessité (cas 1 à 4). Dans les familles, où seul l'homme est d'origine agricole, le remplacement flexible au pied levé de la femme sur l'exploitation est moins courant. Dans ce cas, on peut se poser la question de la proximité ou de la distance par rapport au partage des rôles traditionnel du milieu bourgeois, qui réduit le rôle de la femme au ménage et à l'éducation des enfants (cas 5). Les couples qui se distancent par rapport au modèle traditionnel bourgeois ont créé un propre modèle de rôle dans leur relation, qui est déterminé par les besoins individuels et les intérêts de l'homme et de la femme (cas 6 et 7).

Cas 1: Famille Bieri ¹

Famille et exploitation

La famille Bieri exploite depuis 1870 une exploitation de montagne avec une prédominance d'auto-provisionnement et depuis les années 70, l'exploitation de 12,5 ha s'occupe de production laitière et d'élevage (bovins, moutons,



Fig. 3: La succession patrilinéaire, culturellement ancrée, empêche normalement à une fille de reprendre l'exploitation.

¹ Tous les noms de l'étude de cas sont fictifs.



Fig. 2: Ces dernières années, les familles paysannes doivent faire preuve d'une grande flexibilité.

chèvres). L'exploitation possède aussi 23 ha de forêt. La devise du chef d'exploitation est «pas tout miser sur une seule vache», afin de limiter les risques de perte de rendements. La dernière génération n'a pas saisi la chance d'agrandir le domaine. Dans les années 70 et 80, la famille Bieri a exploité donc temporairement en parallèle trois exploitations avoisinantes, qui ont été partagées, pour la génération actuelle, entre trois frères, dont Monsieur Bieri. Le revenu de la famille est complété pendant l'hiver par un travail annexe de Monsieur Bieri à la voirie. Les investissements sont consacrés essentiellement au parc machines, mais tant la maison d'habitation que le bâtiment agricole nécessiteraient de gros travaux de rénovation.

Actuellement, Monsieur Bieri, 50 ans, et Madame Bieri, 39 ans, avec leurs cinq enfants exploitent le domaine agricole familial pour la quatrième génération. Monsieur Bieri n'a pas de formation professionnelle et est le chef d'exploitation. Madame Bieri est paysanne diplômée (école professionnelle en économie ménagère rurale). Depuis son mariage en 1982, Madame Bieri travaille au ménage et selon les besoins à l'exploitation. Le père du chef d'exploitation, 79 ans, vit avec la famille de l'exploitant, il donne un coup de main occasionnel à l'exploitation. Par contre, les enfants, entre

9 et 16 ans, aident régulièrement à l'exploitation et au ménage, en particulier les quatre filles plus âgées, moins le jeune frère.

Modèle de rôle

Les rôles dans la famille Bieri sont clairement définis. L'homme s'occupe principalement de l'exploitation, la femme est responsable du ménage et de la famille et donne un coup de main, selon les besoins, à l'exploitation. Le travail à l'exploitation de la femme n'est pas rétribué. Il s'agit d'un modèle de rôle, qu'on retrouve aussi dans les petites entreprises artisanales et commerciales familiales. Pour ce qui concerne l'activité accessoire de Monsieur Bieri, dans cette situation aussi, la famille suit un parcours traditionnel bien précis, selon lequel, dans l'agriculture, c'est essentiellement l'homme qui exerce une activité annexe et non la femme (Rossier 1992, 92). Les enfants peuvent difficilement se distancer de ces modèles. Les quatre filles vont recevoir une formation professionnelle typiquement féminine qui les préparera à leur futur rôle dans le ménage en tant qu'épouse et mère et peut-être paysanne. Tous les espoirs de reprise d'exploitation sont dirigés vers le plus jeune et unique fils.

Options de développement

Peu d'options de développement sont à envisager pour la famille Bieri. La famille a un petit capital de formation et se concentre exclusivement dans le milieu agricole. Les options de développement

Familles paysannes	Modèle de rôle		Potentiel de développement	Prévision pour la prochaine génération
	rigide	flexible		
Cas 1: Famille Bieri	x		faible	abandon ou intégration de l'exploitation dans celles des frères transition: fermage de l'exploitation à la femme
Cas 2: Famille Eggimann	x		présent pour l'exploitation pas exploité par la famille	statu quo jusqu'à décision de la succession
Cas 3: Famille Schoch	x		présent pour l'exploitation pas exploité par la famille	statu quo jusqu'à décision de la succession transition: fermage de l'exploitation à la femme
Cas 4: Famille Plüss		x	bon, surtout dans le domaine de la prestation de services	dépendent des intérêts de la prochaine génération
Cas 5: Famille Glauser	x		faible	abandon à l'âge de l'AVS si pas de successeur
Cas 6: Famille Burckhardt		x	limité	abandon ou exploitation à temps partiel
Cas 7: Famille Meierhofer		x	bon	ouvert

Tableau 1: Modèles de rôle et potentiel de développement des familles paysannes.

sont aussi restreintes, car la famille a décidé que le repreneur de l'exploitation sera certainement le jeune fils. Grâce aux paiements directs et à son mode de vie très modeste, cette famille de paysans de montagne peut toutefois se maintenir avec le domaine agricole. Le changement pour cette famille intervient seulement lors du durcissement des conditions cadre ou lors d'une situation de crise familiale comme la mort, la maladie, etc. Une des possibilités serait pour la famille de chercher une collaboration avec les exploitations avoisinantes des deux frères. Il est pourtant possible, vu la différence d'âge de 11 ans du couple Bieri, que Monsieur Bieri, à l'âge de 65 ans, laisse son domaine en fermage à Madame Bieri, pour que la famille puisse continuer à recevoir des paiements directs. Avec cette solution de transition la décision n'est pas encore définie pour ce qui concerne la reprise d'exploitation qui pourrait être repoussée à plus tard. D'autres options de développement ne sont pas envisageables par la famille Bieri. L'orientation traditionnelle de cette famille se concentre sur des options comme l'extensification ou la spécialisation, par exemple la détention de vaches allaitantes (suppression de la

collecte du lait) ou la reconversion dans une exploitation d'élevage de chèvres ou de moutons avec vente directe. Monsieur Bieri est un éleveur de chèvres passionné, il a donc un intérêt, mais également les connaissances agricoles et de gestion nécessaires pour s'imposer sur le marché, tandis que la femme, en tant que paysanne diplômée, dispose vraisemblablement des connaissances nécessaires en économie familiale pour la transformation des produits. Un essai d'agritourisme a déjà échoué par le passé. L'option de se reconvertir en agriculture biologique n'est pas compatible avec le concept de famille traditionnel. Une activité accessoire de Madame Bieri à la place de Monsieur Bieri n'est également pas envisageable parce qu'elle impliquerait un nouveau partage des rôles dans le ménage et dans l'exploitation, ce qui est en opposition avec la conception des rôles pour Monsieur et Madame Bieri.

Cas 2: Famille Eggimann

Famille et exploitation

La famille Eggimann exploite actu-

ellement, pour la troisième génération, un domaine de 33 ha situé en plaine. 14,5 ha lui appartiennent. Le concept d'exploitation (accent mis sur les grandes cultures, charge en bétail peu élevée et quelques porcs d'engraissement) de la famille Eggimann correspond à la situation de la région. Les investissements dans les bâtiments sont réalisés sous la pression externe de la protection des animaux ou des eaux. Dans les grandes cultures, à cause de la chute du prix des céréales, la famille s'est spécialisée dans la production des pommes de terre.

Actuellement, Monsieur Eggimann, 56 ans, travaille sur le domaine comme chef d'exploitation et ses deux fils (28 et 30 ans) comme employés. Monsieur Eggimann est agriculteur avec brevet, de même que ses fils, qui possèdent également la maîtrise agricole. La paysanne et ménagère, 57 ans, s'est retirée, en grande partie, des tâches agricoles. Elle est engagée en politique et dans la formation d'apprenties en économie familiale. Les deux fils de la famille Eggimann sont intéressés par

la reprise d'exploitation. Les deux sont célibataires et vivent avec les parents, reçoivent un salaire pour leur travail sur l'exploitation et parfois travaillent aussi à l'extérieur. Une des deux filles de la famille Eggimann est agronome, elle exerce une activité professionnelle et a une famille. L'autre fille suit une formation professionnelle en dehors de l'agriculture, mais son ami est agriculteur.

Modèle de rôle

La famille Eggimann vit selon un modèle de rôle paysan. Madame Eggimann s'est pourtant créée, en dehors de l'exploitation, un propre espace dans le domaine de la politique et du bénévolat. En conséquence, Monsieur Eggimann et les deux fils restent centrés sur l'exploitation, alors que Madame Eggimann est responsable principalement du ménage et de la famille. La formation d'apprenties ménagères souligne le rôle traditionnel de Madame Eggimann en tant que paysanne. Homme et femme accomplissent donc les rôles conventionnellement attendus dans ce milieu. Les deux filles aident à l'exploitation comme main-d'œuvre, elles ne rentrent pas en ligne de compte pour la succession. Leurs exigences à la ferme sont réglées par leur formation. Les filles sont tout de même très attachées au milieu agricole. Les importants potentiels de formation de la famille Eggimann pour la génération future sont presque exclusivement limités à l'agriculture (une agronome, deux maîtres agriculteurs et peut-être une future paysanne). Une certaine concurrence règne dans la famille pour la succession à l'exploitation, d'une part à cause de la double place occupée par les successeurs, d'autre part à cause de la relation traditionnelle et temporelle entre reprise d'exploitation et mariage. Dans la famille Eggimann, on se mariait, jusqu'à présent, toujours avec une femme issue du milieu agricole. Ces attentes de la famille pourraient, du point de vue de la recherche de partenaire de la part des fils, créer des problèmes. Le détachement des enfants est rendu difficile par le ménage commun de plusieurs générations, ce qui laisse peu d'espace pour un développement individuel et pour un désengagement par rapport à l'agriculture. Le partage des rôles entre hommes et femmes montre peu de flexibilité.

Options de développement

La famille Eggimann dispose de différentes options de développement, surtout dans le domaine de la production agricole. Il faut donc s'attendre à un changement de la structure de production de l'exploitation, quand la décision par rapport à la succession sera prise, respectivement quand un des successeurs potentiels aura trouvé une partenaire et se mariera. Ces changements vont cependant se produire à l'intérieur d'un concept d'exploitation traditionnel existant, sauf si les futures partenaires des deux successeurs potentiels amènent de nouveaux éléments dans la famille paysanne et provoquent une nouvelle orientation, car les intérêts des deux fils se situent dans le domaine de la production et de la technique, l'un dans les grandes cultures et les machines, l'autre dans la production laitière. Dans la génération actuelle, les intérêts des membres féminins de la famille dans le domaine de la prestation de services ou dans les programmes d'élevage ne trouvent pas d'écho favorable dans le concept d'exploitation existant en raison du schéma de transmission patrilinéaire. Toutefois, il existe toujours l'option d'une communauté d'exploitation entre les deux frères, combiné avec un revenu supplémentaire annexe. Cette exploitation n'est pas viable pour deux familles. La situation familiale et la concurrence empêchent actuellement un développement de l'exploitation. L'option de désigner l'aînée des filles comme successeur, ne rentre pas en ligne de compte. Elle apporte cependant, grâce à

sa formation et à ses intérêts, les connaissances d'entreprise nécessaires et un potentiel d'innovation pour rendre l'exploitation plus compétitive. Elle serait la plus apte à la succession, car son partenaire a aussi une formation agricole. En Suisse, le modèle de rôle paysan exclu des options de développement de ce genre, s'il y a des fils comme potentiels successeurs. En Norvège, par exemple, la fille de la famille Eggimann occuperait automatiquement, en tant qu'enfant aîné, le rôle de potentiel successeur (Haugen et Brandth 1994). Les possibilités de développement à l'intérieur et à l'extérieur du milieu agricole sont inexploitées à cause de la situation familiale.

Cas 3: Famille Schoch

Famille et exploitation

La famille Schoch exploite actuellement un domaine de 38 ha dans les Préalpes (zone des collines). 24 ha lui appartiennent. Les autres 14 ha sont en fermage. L'exploitation est une des plus grandes de la région, elle possède aussi 17 ha de forêt. Les productions principales sont l'économie laitière et l'élevage avec un peu de grandes cultures et de cultures fruitières.

Le couple d'exploitants Schoch, la femme, 40 ans, et l'homme, 52 ans, exploitent le domaine avec leurs trois enfants, deux filles (16 et 17) et un garçon (19). Les enfants vont encore



Fig. 4: Le partage des rôles est aussi un indicateur de la flexibilité d'une famille paysanne.

à l'école ou sont en formation. Madame Schoch a accompli un apprentissage ménager. Elle travaille à l'exploitation et est la responsable de la famille et du ménage, tandis que Monsieur Schoch, agriculteur avec brevet, est le chef d'exploitation. Il y a quelque temps, Madame Schoch a dû subir une opération et donc réduire son travail à l'exploitation, surtout le travail avec les machines.

Jusqu'en 1996, la famille Schoch vit dans une commune avoisinante sur un domaine de 18 ha appartenant aux parents de Monsieur Schoch. Le domaine est peu mécanisé. Les conditions d'habitation sont extrêmement modestes. En 1995, Madame Schoch peut reprendre un domaine de 20 ha appartenant à sa mère, car son frère a renoncé au dernier moment à la succession. La famille Schoch déménage par la suite dans une nouvelle localité dans la maison prévue à l'origine pour le futur successeur, mais dans le même village où il y a l'exploitation de la mère de Madame Schoch. En 1996, la famille investit dans la maison d'habitation et dans l'étable. La maison et l'étable sont transformés selon les plans établis par le frère de Madame Schoch peu avant la reprise de l'exploitation. Les domaines de la famille Schoch qui sont officiellement réunis en un pour les paiements directs, restent quand même de propriété séparée. Madame Schoch a acquis, après la reprise de l'exploitation, le statut de cheffe d'exploitation. Cheffe d'exploitation n'est pas un terme juridique comme «exploitante à titre personnel» (selon le droit foncier rural), cependant il jouit d'un certain prestige. En règle générale, le chef d'exploitation d'une exploitation agricole familiale en est aussi l'exploitant.

Les parents de Madame Schoch habitent dans la maison d'habitation du domaine qui appartenait à la famille de la mère, et le père de Madame Schoch aide le couple d'exploitants, selon les besoins, dans les travaux à l'étable et dans les champs.

Modèle de rôle

Le partage des rôles à l'intérieur de la famille Schoch représente la tradition paysanne, même si on pouvait s'atten-

dre, vu le parcours de Madame Schoch, à un partage des rôles plus individualisé et flexible entre ménage et exploitation. Madame Schoch provient d'une famille avec une grande prédominance de la femme et une reprise d'exploitation matrilineaire. En tant que successeur, Madame Schoch continue le schème familial et le renforce, comme à l'époque où sa mère, en tant qu'héritière, avait exploité presque seule le domaine agricole mais avait laissé le rôle officiel de chef d'exploitation à son mari. Madame Schoch, de son côté, n'est pas complètement à l'aise, après la reprise d'exploitation, dans ce milieu masculin, parce que le partage du travail dans la famille suit le schème traditionnel entre paysanne et agriculteur. La prédominance de la femme est aussi atténuée par la différence d'âge du couple et par le contexte extérieur, parce que la famille n'habite ni le domaine familial de la mère ni celui de la famille du père. De plus, Madame Schoch, depuis son mariage et pendant des années, n'a jamais remis en question son rôle de paysanne et accepté son frère comme potentiel successeur. En cas de situation de crise Monsieur Schoch se montre disponible et flexible pour accomplir certaines tâches ménagères. Pour ce qui concerne les décisions au niveau des branches de production de l'exploitation, Madame Schoch ne dispose peut-être pas des connaissances agricoles requises, alors que dans le domaine de la gestion d'exploitation et de la gestion financière, elle possède toutes les compétences nécessaires.

Les filles se dirigent dans leurs choix professionnels vers des domaines masculins, mais aucune n'a choisi une formation agricole. Le fils est encore à l'école. La reprise d'exploitation n'est pas encore clarifiée, mais le couple d'exploitants n'exclut pas une reprise par une des filles. Le partage des rôles à l'intérieur de la famille est très rigide, mais il y a des signes chez la femme et l'homme pour un changement dans la conception des rôles, qui est éventuellement imputable à la situation de concurrence. Néanmoins, au niveau de la formation des enfants il y a eu une grande ouverture, même si ces choix ne correspondaient pas aux attentes des parents au niveau de l'agriculture. Dans le cas de cette famille, il s'agit d'un modèle de rôle paysan mais avec une approche individuelle et une tendance aux changements et à plus de flexibilité dans la prochaine génération.

Options de développement

L'orientation des actions (concept d'exploitation) et les relations familiales très compétitives limitent fortement les options de développement de la famille Schoch. Même la solide exploitation qui s'est agrandie continuera à être exploitée selon un schème de petit paysan. Le couple d'exploitants est souvent débordé dans le secteur animal, ce qui nécessite souvent de l'aide extérieure. La famille hésite à introduire des nouveautés, surtout pour ce qui concerne la mécanisation du domaine (le dernier de la région à avoir introduit la machine à traire) et aussi le renouvellement des productions (aucun partenariat pour les machines, reconversion tardive dans la production intégrée, garde de chevaux en pension seulement après une demande de la clientèle). Des options comme la reconversion en agriculture biologique ou la participation à des programmes de protection des animaux comme le SST et le SRPA sont écartées après évaluation des risques. D'autres options manquent, car la formation du couple d'exploitants et essentiellement dirigée vers l'agriculture et l'économie ménagère n'est pas renouvelée. D'autre part, leur formation ne suffit pas pour envisager une spécialisation de l'exploitation. Le contexte familial ainsi qu'une certaine concurrence freinent une éventuelle nouvelle orientation et un développement correspondant à la taille de l'exploitation. Le potentiel de développement est conditionné par la famille et les possibilités de développement de l'exploitation demeurent inutilisées. La prochaine génération mettra peut-être en place une nouvelle orientation. La reprise d'exploitation est ouverte. Il est possible dans cette famille que l'une des filles reprenne le domaine car le fils est peu intéressé et son potentiel de formation le dirige ailleurs. En raison de la grande différence d'âge du couple Schoch (12 ans), il est possible que Monsieur Schoch ayant atteint 65 ans laisse son exploitation en fermage à Madame Schoch, si la succession n'est pas encore réglée et si la famille ne veut pas renoncer aux paiements directs. Une amélioration de la situation de concurrence actuelle pourrait amener à la création d'une société simple entre le couple. Il n'est pas exclu qu'une exploitation de cette dimension n'ait pas sa chance dans le futur, car le schème des rôles et le concept d'exploitation ne résistent pas aux exigences du temps.

Cas 4: Famille Plüss

Famille et exploitation

Lors de leur mariage en 1971, Madame Plüss a repris en fermage de son père 9 ha et Monsieur Plüss, également de son père 13 ha. L'achat de la ferme des parents de la femme intervient en 1980, et celui du domaine des parents de son mari en 1983. Depuis, la famille Plüss a pu agrandir son domaine à 31 ha et, en complément de la production laitière, de la production de fruits et des grandes cultures, l'exploitation s'est dirigée très tôt vers l'agritourisme sur l'initiative de Madame Plüss.

Actuellement, le chef d'exploitation et maître agriculteur, 55 ans, et sa femme paysanne diplômée (école professionnelle en économie ménagère rurale), 55 ans, exploitent le domaine. Monsieur Plüss a accompli précédemment une formation technique et seulement plus tard la formation agricole après la mort prématurée de son frère successeur potentiel afin de pouvoir le remplacer. La famille Plüss a quatre enfants adultes. L'aîné des fils a suivi la formation professionnelle agricole et est employé sur le domaine, le deuxième a une formation non agricole, il habite à la maison, mais aide sporadiquement à l'exploitation. Les deux filles sont actives dans le domaine de la formation et habitent à l'extérieur, si nécessaire elles reviennent à la maison le week-end pour donner un coup de main. Pour la famille Plüss, l'agritourisme deviendra bientôt plus important que les grandes cultures. Le chef d'exploitation et ses deux fils sont donc prêts, à s'engager activement dans cette forme de tourisme, dans la gastronomie et aussi dans le ménage et d'aider à transformer ce concept marketing en une ferme polyvalente et idyllique avec chevaux et petit zoo.

Deux, trois employés sont également engagés pour s'occuper des tâches ménagères. La mère du chef d'exploitation habite aussi à la ferme mais dans une maison séparée.

Modèle de rôle

Le modèle de rôle de la famille Plüss est lié aux coutumes paysannes, mais en même temps ouvert aux changements dans un contexte d'entreprise. Le partage

des rôles se distance beaucoup du modèle de rôle typiquement paysan, quand la femme introduit une nouvelle branche d'exploitation, mais aussi quand elle en prend la responsabilité et les hommes y collaborent en cas de besoin. Madame Plüss a, dans sa jeunesse, à cause de la mort prématurée de sa mère, acquit beaucoup d'autonomie et de responsabilité. Madame Plüss n'aspire pas, au contraire de Madame Schoch (cas 3), à un statut et à un rôle de cheffe d'exploitation, mais c'est son mari qui figure comme chef d'exploitation des deux exploitations conjointes. Le rôle de la paysanne se transforme dans un rôle de directrice d'une branche d'exploitation. La branche d'exploitation développée par Madame Plüss a pour conséquence que les rôles entre les membres de la famille doivent être à nouveau négociés. Le fait que les hommes aient accepté le changement d'un contexte de production à un contexte de prestation de services, n'est pas la norme dans les familles paysannes. Il y a beaucoup d'attentes pour la continuité de l'exploitation. Actuellement, le fils aîné se prépare à cette succession. Il collabore pleinement à l'exploitation en tant qu'employé, la succession n'est pas encore envisageable vu l'âge du couple d'exploitants. Le plus jeune fils suit une formation technique en relation étroite avec l'agriculture. Lui aussi pourrait peut-être devenir un successeur. La succession par les filles n'a jamais été prise en considération. Les deux filles travaillent dans le domaine de la formation et sont mariées ailleurs.

Options de développement

Une collaboration et un partage des rôles flexibles à l'intérieur de la famille dans le domaine de l'agritourisme amènent à la famille et à l'exploitation de nouvelles possibilités de développement, indépendamment des conditions cadre politiques. La femme n'apporte pas seulement une ferme à la famille, mais aussi un potentiel d'innovation. Néanmoins, dans les situations de crise, les décisions se basent sur les schèmes traditionnels. La continuité de l'exploitation dans la famille a été assurée, quand Monsieur Plüss a remplacé son frère décédé. Pour la prochaine génération, la succession est aussi doublement assurée. La famille possède une forte rationalité dans ses actions. Dans des situations de crise, elle marie innovation et tradition et a un mode de vie bien structuré.

Le développement futur de l'exploitation est conditionné également par le fait de savoir si le successeur désigné trouve la partenaire souhaitée, qui aura l'engagement et l'intérêt nécessaires pour la vente de produits agricoles et pour la prestation de services. L'agritourisme n'est pas facilement transmissible d'une génération à l'autre, souvent lors d'une succession cette branche est abandonnée (Giraud 2001). La flexibilité et l'orientation montrées jusqu'à maintenant par la famille laissent supposer à ce propos, que même dans une telle situation la famille serait capable de réagir, car le potentiel de développement de la famille n'est pas exclusivement lié à la production agricole.

Cas 5: Famille Glauser

Famille et exploitation

La famille Glauser exploite, en zone de plaine et pour la deuxième génération, une exploitation agricole de 24 ha. Le concept d'exploitation est axé sur la production laitière et les grandes cultures, même si l'intérêt du chef d'exploitation se porte incontestablement sur la production animale. Une conscience écologique est peu développée. Avec le temps, le petit cheptel initial de l'exploitation a augmenté jusqu'au cheptel actuel de 50 UGB. Adaptations et investissements sont effectués surtout sous la pression de la législation pour la protection des eaux et des animaux, même si les bâtiments sont vieux et la famille, du point de vue du travail, a atteint ses limites.

Monsieur Glauser, agriculteur (formation professionnelle agricole) et chef d'exploitation, a 47 ans, Madame Glauser, coiffeuse diplômée, ménagère et mère, 41 ans. Monsieur Glauser reprend en fermage le domaine de son père en 1979, et l'achète en 1990. Après son mariage en 1983 sa femme l'aide dans un premier temps à exploiter le domaine. Ses origines familiales dans le secteur artisanal lui sont utiles pour appréhender ce défi agricole. Depuis longtemps, ce sont principalement les quatre fils (entre 9 et 14 ans), qui aident régulièrement à la ferme après l'école et après un entraînement sportif intensif, tandis que la fille de 16 ans a commencé une formation professionnelle



Fig. 5: Des modèles de rôles rigides ne peuvent répondre ni aux nouveaux défis dans l'agriculture, ni aux exigences des femmes par rapport à la société.

ailleurs. La mère du chef d'exploitation vit encore à la ferme. Elle a son propre logement dans la maison familiale. Les conditions d'habitation ne représentent pas, avec seulement une pièce chauffée, les actuelles conditions de vie standard d'une famille paysanne de plaine, elles ne sont donc pas une priorité pour la famille. Le père et ses enfants sont des amateurs de sport et passent beaucoup de temps à s'entraîner et à participer à des compétitions sportives. La mère participe aussi à ces activités et accompagne souvent ses enfants aux entraînements.

Modèle de rôle

Dans la famille Glauser, le partage des rôles entre homme et femme est bien séparé. Monsieur Glauser est responsable du secteur agricole et de l'exploitation, Madame Glauser est mère et responsable du ménage depuis que les enfants sont assez grand pour la remplacer sur l'exploitation. Ce partage des rôles à l'intérieur de la famille est voulu par Madame Glauser. Elle se considère «mère et ménagère de naissance». La famille d'origine de la femme représente un milieu artisanal, qui est en grande partie en accord avec le milieu paysan (aide de la femme et des enfants à l'exploitation, projets au niveau de la succession), mais pour Madame Glauser l'engagement et l'intérêt pour l'agriculture passent exclusivement par le partenariat et la famille. Le sport est

l'activité qui unit la famille. Dans cette activité, aussi bien Monsieur Glauser que sa femme sont engagés. Le détachement des enfants par rapport à l'agriculture, au travers des performances sportives, est encouragé par les parents, même s'il est contraire aux besoins de l'exploitation. L'agriculture est pratiquée sous le principe du «plaisir», ce qui explique la mauvaise situation économique de l'exploitation, qui passe au second plan par rapport aux intérêts extra-agricoles du chef d'exploitation actuel (pour son père il s'agissait du marché de bétail). Monsieur Glauser élude les décisions concernant l'exploitation et il a une position d'attente. L'espoir qu'un des quatre enfants reprenne l'exploitation est en suspens.

Options de développement

La famille Glauser a à disposition un potentiel de développement très restreint, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'agriculture. Dans la famille, les intérêts au niveau sportif passent avant les besoins de l'exploitation. Le partage des rôles à l'intérieur de la famille est très rigide. La femme s'éloigne du modèle familial paysan du partage des rôles avec une participation de la femme à l'exploitation et limite son champ d'activité au ménage et à la famille. Ce schéma d'action n'est pourtant pas en accord avec les exigences de l'exploitation. Pour maintenir l'exploitation, il est nécessaire que le chef d'exploitation suive une formation continue agricole et que la femme

s'engage dans l'exploitation. Ce serait encore à la rigueur possible, pour maintenir le statu quo, que Madame Glauser ait un gain annexe. La famille a peu de possibilités de quitter l'agriculture, parce que Monsieur Glauser n'a pas une autre formation professionnelle et que Madame Glauser n'a pas travaillé depuis longtemps dans sa profession.

La succession est ouverte, parce qu'aucun des quatre enfants ne s'est déclaré comme successeur. Les intérêts de la famille passent avant les intérêts de l'exploitation. Le schéma d'action de la famille n'est pas en accord avec le besoin de forces de travail de l'exploitation. Si aucun des fils ne veut reprendre l'exploitation, le domaine sera probablement abandonné quand le chef d'exploitation aura atteint l'âge de la retraite. La situation financière de la famille (endettement de l'exploitation) va à l'encontre de l'option d'un arrêt prématuré de l'activité agricole grevée par un remboursement de crédits agricoles et le paiement d'impôts sur le capital.

Cas 6: Famille Burckhardt

Famille et exploitation

La famille Burckhardt exploite actuellement un domaine de montagne de 17,5 ha. 7,5 ha lui appartiennent, 10 ha sont en fermage. L'exploitation est orientée vers la production laitière et l'engraissements de veaux. Les grandes cultures ont été abandonnées, ce qui est normal dans cette région. La grandeur de l'exploitation n'a pas changé au cours des générations. Les nombreuses modifications intervenues au niveau de l'exploitation ont pour but une extensification du travail. Deux ans après le mariage, la maison d'habitation est transformée, en causant un gros endettement pour la famille Burckhardt. Le bâtiment agricole a subi, lui, peu de changements. Depuis le début des années 90, Monsieur Burckhardt travaille avec le fils d'un collègue décédé et partage le parc de machines. En 1995, il introduit l'engraissement des veaux avec label.

Monsieur Burckhardt, 44 ans, est agriculteur de formation (école professionnelle agricole) et chef d'exploitation. En 1982, Monsieur

Burckhardt reprend le domaine en fermage après son mariage et l'achète un an après. Le père de Monsieur Burckhardt s'est complètement retiré de l'exploitation après le mariage de son fils et habite ailleurs. Madame Burckhardt a 41 ans et a une formation professionnelle extra-agricole, qu'elle n'exerce plus. Elle travaille depuis longtemps dans le tourisme et elle est suivie des formations continues. Elle travaille à 60 % à l'extérieur et elle s'occupe du ménage. En été, elle donne un coup de main à l'exploitation. Le couple a trois enfants âgés de 15, 17 et 19 ans. Les deux plus jeunes enfants, un garçon et une fille, vont encore à l'école, le fils aîné suit un apprentissage artisanal.

Modèle de rôle

La famille Burckhardt a un modèle de rôle individuel avec un partage flexible des rôles. Les rôles socioculturels des deux sexes ne sont pas attribués automatiquement à l'intérieur de la famille, mais négociés selon les intérêts et les capacités individuelles. Pour que le partage du travail, l'homme à 100 % sur l'exploitation et la femme à 60 % à l'extérieur et s'occupant du ménage fonctionne, il faut beaucoup de tolérance et de confiance mutuelle dans le couple. Madame Burckhardt est d'accord, l'été pendant les foins, de donner un coup de main à l'exploitation même si elle ne

s'intéresse pas du tout à l'agriculture. Elle évite les travaux à l'étable. Madame Burckhardt limite le travail au ménage au nécessaire. Les vacances et les loisirs sont très importants. A l'intérieur de la famille, Madame Burckhardt dispose de la liberté d'action nécessaire pour exercer son activité professionnelle. Elle apporte un revenu important à la famille, qui, au début, a été investie dans les bâtiments (exploitation et habitation), mais qui aujourd'hui est utilisée pour les vacances, les loisirs ou la formation des enfants. Pendant son activité professionnelle, Madame Burckhardt est souvent absente la nuit et partiellement pendant plusieurs jours. Monsieur Burckhardt la remplace dans le ménage et s'occupe des enfants. Avec ce partage des rôles, les deux partenaires ont leur propre domaine d'activité, qui correspond à leurs capacités et intérêts. La famille Burckhardt vit selon un mode de partenariat solidaire. L'exploitation est la base d'existence de la famille, mais elle n'est pas exclusivement au centre de l'orientation des actions. Le couple se réserve du temps pour lui-même et pour les enfants.

Dans la famille Burckhardt, les femmes ne sont pas originaires de la région et depuis deux générations elles ne proviennent pas du milieu agricole. Elles amènent un potentiel d'individualisation et une tendance à quitter l'agriculture. La succession d'exploitation n'est pas une des priorités de la famille Burckhardt et donc elle n'est pas une obligation. Les

trois enfants sont libres de choisir si à l'avenir ils vont travailler dans l'agriculture. Tous les enfants reçoivent une formation au niveau secondaire et leurs choix professionnels peuvent aussi se faire en dehors de l'agriculture. La famille Burckhardt vit pour la génération actuelle, la succession de l'exploitation passe au second plan.

Options de développement

Le potentiel de développement agricole de la famille Burckhardt est minime. Le peu d'enthousiasme d'innovation de l'homme et le manque d'intérêt pour l'agriculture de la femme empêchent, entre autres, une spécialisation de l'exploitation. L'exploitation est actuellement soutenue par l'activité professionnelle extérieure de Madame Burckhardt, qui est possible grâce à un partage flexible des rôles. Les exigences de forces de travail de la famille dans l'exploitation, le ménage et l'activité professionnelle extérieure peuvent, grâce au partage flexible des rôles, être équilibrés tout en empêchant une surcharge de travail des deux partenaires.

L'exploitation de la famille Burckhardt cessera probablement son activité dans les prochaines générations. A cause de sa formation, Monsieur Burckhardt a peu d'autres possibilités au niveau professionnel. Son potentiel de formation se situe exclusivement à l'intérieur de l'agriculture, ses intérêts aussi. L'orientation de la formation des enfants va par contre clairement dans la direction d'une cessation de l'activité agricole. Les perspectives de développement sont donc exclusivement au niveau de la famille. Il serait imaginable, qu'un des fils exploite le domaine comme activité accessoire. D'autres options vont dans la direction d'une intensification de la collaboration avec le voisin (p.ex. communauté d'exploitation) ou bien l'abandon de l'exploitation à cette exploitation voisine.

Cas 7: Famille Meierhofer

Famille et exploitation

La famille Meierhofer exploite actuellement une exploitation de 22 ha dans la zone de transition avec production laitière et engraissement de porcs (production avec label). 13 ha lui appartiennent, le reste est en fermage. La petite exploitation d'antan, dont la surface en 1900 suffisait pour deux, trois vaches, s'est transformée, avec le temps et l'achat



Fig. 6: Le rôle des femmes, mais aussi le rôle des hommes doit changer, pour que de nouveaux modèles de rôle pour femmes et hommes trouvent un écho favorable dans l'agriculture.



Fig. 7: Les options de développement d'une exploitation ne doivent pas être les seuls buts, il est aussi important de considérer les possibilités en dehors de l'agriculture.

et la location de terres, d'exploitation de subsistance en exploitation à plein temps. L'exploitation s'est adaptée aux exigences du marché et de l'écologie et depuis peu, elle s'est également reconvertie à l'agriculture biologique.

Madame Meierhofer, 40 ans, physiothérapeute, et Monsieur Meierhofer, 37 ans, ingénieur agronome, exploitent ensemble le domaine pour la quatrième génération, d'abord avec l'aide des parents de Monsieur Meierhofer. En 1994, Monsieur Meierhofer reprend le domaine de son père, en plus de son travail à plein temps à l'extérieur. Afin d'assurer la continuité de l'exploitation, il a été le dernier pris en ligne de compte pour la succession, car le frère aîné a échoué à sa formation et l'autre frère a des problèmes de santé. Le domaine est d'abord exploité dans la tradition de la génération des parents. L'actuel successeur continue à travailler à l'extérieur. Il assure la direction de l'exploitation, aidé pour les travaux quotidiens par des stagiaires suisses ou étrangers et par ses parents. Le potentiel de renouvellement et les changements interviennent en 1998 lors du mariage. Le nombre des branches d'exploitation est réduit. La production intensive de fruits est

abandonnée, parce qu'il n'y a plus ni l'intérêt ni la main-d'œuvre nécessaire. Le couple est très intéressé par la production animale, pas du tout intéressé par les cultures spéciales, un peu pour les grandes cultures. La surface de l'exploitation est agrandie, par des achats et des locations de terres, de 14 à 22 ha et le contingentement laitier augmente également avec ces achats et locations. On investit dans une nouvelle maison d'habitation, une étable pour les vaches laitières et une étable ouverte pour l'engraissement de porcs avec label. Pour terminer, il y a la reconversion en agriculture biologique.

La famille Meierhofer habite dans la nouvelle maison à côté de la ferme familiale, tandis que la génération précédente continue à habiter dans la vieille ferme. Madame Meierhofer travaille à plein temps sur l'exploitation et est responsable du ménage. Monsieur Meierhofer est le chef d'exploitation, il exerce une activité annexe qualifiée et aide sa femme à l'exploitation. Après la naissance du premier enfant, il réduit son activité professionnelle à l'extérieur, car sa femme ne travaille plus à plein temps sur l'exploitation.

Modèle de rôle

Le modèle de rôle de la famille

Meierhofer est individuel avec un partage flexible des rôles. Les rôles à l'intérieur de la famille sont attribués selon les intérêts et les compétences. Le modèle de rôle satisfait non seulement les besoins individuels et familiaux, mais aussi ceux de l'exploitation tout en s'adaptant à de nouvelles situations. Dans la famille, nous sommes en présence d'un processus de négociation. Après le mariage Monsieur Meierhofer s'attendait à renoncer à son travail à l'extérieur, même s'il estimait qu'il pouvait concilier cette activité annexe avec l'exploitation et qu'elle était une source importante de revenu, et que Madame Meierhofer continuerait à travailler dans sa profession. Par contre, Madame Meierhofer quitte son poste de travail qualifié et travaille à plein temps sur l'exploitation. Elle trouve dans l'agriculture son nouveau défi professionnel, elle reçoit un salaire pour cette activité et ne doit pas renoncer à son indépendance financière et sociale. Monsieur Meierhofer conserve son activité extérieure et dirige l'exploitation, même s'il est professionnellement très qualifié. Il collabore à l'exploitation, mais peu au ménage. Le couple peut s'imaginer de confier les tâches ménagères à quelqu'un d'autre, si Madame Meierhofer est très surchargée dans son travail. Dans aucun cas, elle veut renoncer à son travail sur l'exploitation. Que la femme assume le rôle d'un employé agricole, est un partage des rôles qui ne représente pas sûrement la règle. Il ouvre l'exploitation à de nouvelles perspectives et comble les intérêts individuels et les capacités du couple. La famille vit et planifie pour sa génération. Elle n'a pas d'attentes quant à la continuité de l'exploitation.

Options de développement

Pour la famille Meierhofer, il existe de bonnes options de développement pour l'exploitation ainsi que pour la famille, parce que Monsieur et Madame Meierhofer possèdent une formation qualifiée, qui leur permet d'envisager un abandon de l'activité agricole, mais aussi d'avoir un capital de formation pour une éventuelle spécialisation de l'exploitation. Il y a une prise de conscience écologique, qui s'exprime par la reconversion en agriculture biologique. La continuité de l'exploitation n'est pas une priorité. On planifie pour la génération actuelle. Les intérêts de chaque membre de la famille et les intérêts de l'exploitation sont équilibrés. Vu que le modèle de rôle est individuel et

le partage des rôles est flexible, la famille a beaucoup de voies ouvertes. La stratégie de développement de l'exploitation est expansive et innovatrice. Une option de développement pourrait éventuellement être l'arrêt de l'activité annexe du mari, si la reconversion en agriculture biologique suffisait comme nouveau défi pour le chef d'exploitation, et s'il n'avait pas besoin de ce revenu complémentaire pour couvrir les risques et les investissements. Cette option de développement doit être confrontée avec le modèle de rôle, parce qu'un équilibre doit vraisemblablement exister entre les exigences individuelles et celles de l'exploitation.

Conclusions

Dans l'agriculture, l'organisation d'une exploitation agricole familiale selon le principe du partage flexible des rôles entre femmes et hommes n'est pas encore évidente. Les modèles de rôle dans l'agriculture sont souvent rigides et se basent sur des rôles attribués aux femmes et aux hommes. Ce partage rigide des rôles influence de façon restrictive la nécessaire flexibilité des exploitations agricoles familiales et limite leurs options de développement. Un «changement de structure familial», comme décrit dans le cas des familles Plüss et Meierhofer (cas 4 et 7), peut aider les familles paysannes à faire face efficacement aux exigences toujours plus grandes de la société par rapport à l'agriculture. Ces études de cas ne peuvent pas affirmer si les modèles de rôle flexibles sont très répandus dans l'agriculture. Cette recherche permet cependant de formuler des hypothèses sur les problèmes de structure de l'agriculture et de dessiner le futur développement des exploitations familiales sur la base de leur structure.

L'agriculture est déficitaire dans le domaine de la parité entre femmes et hommes et, pour cette raison, elle perd beaucoup de potentiel de développement. En Suisse, la succession patrilinéaire, culturellement très ancrée, est encore la règle, même si aujourd'hui ce n'est pas l'aîné ou le plus jeune fils le successeur potentiel, mais celui qui veut reprendre une exploitation agricole et qui veut suivre une formation agricole. Les femmes ont une chance dans la succession uniquement s'il n'y a pas de successeur homme ou si celui-ci n'est pas intéressé à l'exploitation.

Sur le plan de l'individu, à cause des processus de différenciation de notre époque, on assiste à une grande individualisation du parcours de vie liée à la mobilité et à la flexibilité des rôles (Fliege 1998, 420), ce qui provoque un changement des codes culturels et des structures sociales. Les relations entre femmes et hommes sont vécues différemment. Dans les familles paysannes, nous assistons aussi à une individualisation et à un changement social. La réorientation de ces conditions est souvent difficile pour beaucoup de familles paysannes, parce qu'elles ne peuvent plus, pour leurs actions et décisions, se rattacher aux expériences du passé. Chaque famille paysanne doit trouver son propre modèle. Des modèles de rôle rigides, paysans ou bourgeois, peuvent très vite satisfaire et limiter les options de développement individuelles et de l'exploitation tant au niveau des défis de l'agriculture qu'au niveau des attitudes des femmes par rapport à la société.

Un changement du rôle des femmes implique un changement du rôle des hommes. Tant le retrait de la femme de l'agriculture que son maintien a des conséquences pour l'exploitation et ses options de développement. Sans la collaboration de toute la famille, des stratégies dans le domaine des prestations de services, comme la vente directe ou l'agritourisme, ne sont pas réalisables. De plus, les femmes (et les hommes) qui apportent un revenu annexe à travers une activité professionnelle non-agricole procurent une bonne assurance risque pour les temps de crise et permettent aux femmes d'avoir le rôle de femme active professionnellement, avec une indépendance sociale et financière.

La grandeur d'une exploitation ne suffit pas elle seule à garantir l'existence économique d'une famille ainsi que sa succession. La formation n'est pas non plus un critère pour la réussite économique d'une entreprise, car l'esprit d'entreprise d'une famille paysanne doit être aujourd'hui innovateur et doit réunir la créativité et la motivation de chaque membre de la famille. L'exploitation agricole familiale doit représenter une équipe, composée d'individus avec des caractéristiques, des capacités et des intérêts différents. Chaque rôle dans l'équipe doit donc être négocié dans un processus à l'intérieur de la famille et doit être pourvu des nécessaires responsabilités et compétences. Les nouveaux

modèles de rôle à l'intérieur de la famille permettent une flexibilité de la famille paysanne dans l'exploitation agricole familiale et augmentent ainsi ses chances face à l'avenir.

Bibliographie

Bibliographie disponible auprès de l'auteur.

Remarque: Toutes les photos proviennent de recherches précédentes de l'auteure et n'ont aucun lien avec les familles analysées dans cette étude.

Les «Rapports FAT» paraissent environ 20 fois par an. Abonnement annuel: Fr. 50.–. Commandes d'abonnements et de numéros particuliers: FAT, Tänikon, CH-8356 Ettenhausen. Tél. 052 368 31 31, Fax 052 365 11 90.

E-Mail: doku@fat.admin.ch – Internet: <http://www.fat.ch>

Les Rapports FAT sont également disponibles en allemand (FAT-Berichte).– ISSN 1018-502X.